

À Montpellier, le 6 décembre 2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPF VOTE UN BUDGET D'INTERVENTION DE PLUS DE 70 M€ POUR 2023 ET APPROUVE LE PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL DE NÎMES

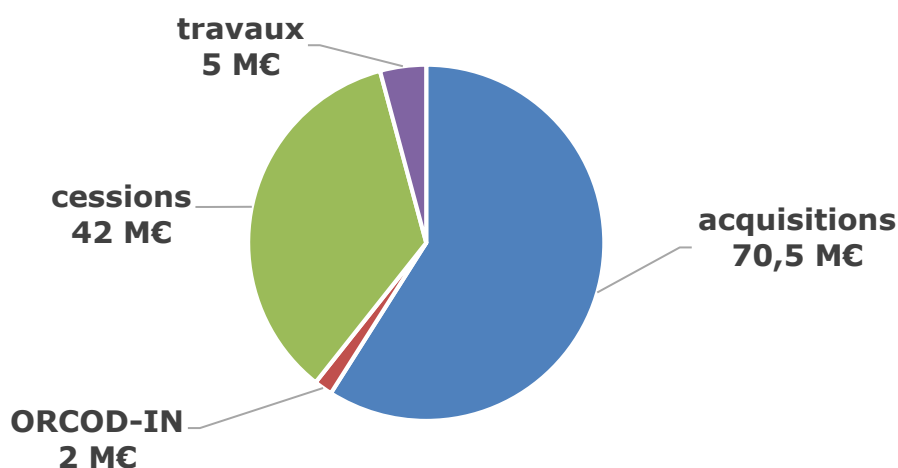
C'est un budget sans précédent qui a été voté le 28 novembre 2022. Cette croissance, conforme aux ambitions du Plan pluriannuel d'intervention 2019-2023 traduit la forte dynamique des projets territoriaux en Occitanie.



©EPF d'Occitanie

Réuni le lundi 28 novembre sous la présidence de Claire Lapeyronie, conseillère régionale, et en présence de Nicolas Hesse, secrétaire général aux affaires régionales, le Conseil d'administration de l'EPF d'Occitanie a adopté le budget 2023 de l'établissement. Avec plus de 70 M€ d'acquisitions et de travaux et 40 M€ de cessions, c'est un budget sans précédent de **plus de 110 M€ d'actions foncières** qui est envisagé sur l'ensemble de la région.

Ces investissements couvrent un large panel d'interventions : production de logements, revitalisation de centres anciens, reconversions de friches, mutations de zones d'activité économiques, ouvrage de protection contre les inondations.



Le Conseil d'Administration a également acté le lancement de la première Opération hors Ile-de-France de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National de Nîmes-Pissevin (ORCOD-IN). Cette opération d'environ 180 M€ relève d'un dispositif exceptionnel mis en place par décret en Conseil d'État signé le 4 mars 2022 par le Premier Ministre et qui désigne l'EPF comme pilote des interventions.

Les administrateurs de l'EPF d'Occitanie ont ainsi voté un complément de ressource fiscale de 7,5 M€ par an afin de pouvoir mener cette opération tout en maintenant un haut niveau d'intervention sur l'ensemble de la région.

Selon Nicolas Hesse, SGAR, « L'EPF s'est positionné au cœur des préoccupations des territoires en apportant des solutions sur mesure et adaptées aux nombreux enjeux territoriaux, quelle que soit la taille de la collectivité. Nous attendons de lui la mise en place d'un travail collectif pour accompagner les projets des collectivités éligibles au Fonds vert annoncé au congrès des maires. »

Pour Claire Lapeyronie, présidente de l'EPF d'Occitanie, « L'attractivité économique de notre territoire est un enjeu essentiel. Ce budget ambitieux prévu pour 2023 permettra de pérenniser le rythme d'intervention de l'établissement sur des projets de toute taille, selon les besoins des collectivités. Des sollicitations nouvelles comme le traitement de zones d'activité en obsolescence mobilisent également les équipes. L'accompagnement juridique et financier apporte un véritable effet levier au montage de ces opérations très complexes. »

Enfin, cette séance a été l'occasion pour les administrateurs de débattre de l'ingénierie que devra déployer l'EPF auprès des collectivités dans la mise en œuvre du ZAN et des questions de recomposition spatiale littorale.

À PROPOS DE L'EPF

L'Établissement public foncier d'Occitanie est un établissement public de l'État à caractère Industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est habilité à intervenir sur l'ensemble de la région Occitanie (à l'exception des périmètres des trois EPF locaux de Castres, Montauban et Toulouse).

Le champ de compétences des EPF est défini par l'article L.321-1 du code de l'urbanisme. La mission de l'EPF, à travers le portage foncier est la mise en œuvre des politiques publiques par l'accompagnement des collectivités dans la réalisation de leurs projets d'aménagement.

L'EPF d'Occitanie intervient pour le compte des collectivités et potentiellement de l'État sur les communes carencées, pour accélérer ou rendre possible des projets d'intérêt public, dans le cadre d'un plan pluriannuel d'intervention.



Les interventions de l'EPF d'Occitanie se déclinent selon 3 grands axes :

- Développer une offre foncière significative en matière d'habitat
- Conforter l'attractivité de la région et de ses territoires
- Agir sur la prévention des risques et la préservation de l'environnement

CONTACT PRESSE

EPF d'Occitanie

Esra GUEUVIN – Responsable de la communication, des relations publiques et presse

esra.gueuvin@epf-occitanie.fr · www.epf-occitanie.fr ·  @EPF_Occitanie  EPF d'Occitanie
04 99 54 91 27 · 06 03 05 89 70